

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR406 Gestion d'entreprise I			
Code	TEPR1M06	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be) Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be) Karl COLIN (karl.colin@helha.be) Jean-Michel STURBOIS (jean-michel.sturbois@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'appréhender les concepts de sécurité, de qualité, d'économie / finances et de droit social.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
 - 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
 - 2.5 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.4 Exercer un esprit critique
- Compétence 4 **Piloter et améliorer un système de production**
 - 4.5 Exécuter les tâches pratiques nécessaires à la résolution d'un problème et élaborer des procédures et des dispositifs
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
 - 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives
- Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**
 - 6.2 Veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes.
 - 6.3 Participer à la gestion de la qualité

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Connaître un aperçu général de l'ensemble des domaines couverts par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Aider à la mise en place ou réaliser le suivi d'un système qualité au sein d'un organisme de production ou de service
- Comprendre les concepts de base du fonctionnement de l'entreprise (structure organisationnelle d'une

- entreprise)
- Comprendre les grandes phases d'une analyse stratégique
- Appliquer les principes théoriques relatifs au management stratégique
- Développer ses capacités en matière d'analyse et faire preuve d'esprit critique
- Reconnaître le contexte dans lequel évolue un projet, et pouvoir adapter sa gestion à son importance stratégique.
- Définir complètement un projet et utiliser les méthodes adaptées pour l'évaluation de la durée et du coût.
- Planifier la succession des tâches d'un projet, en appliquant les méthodologies de base avec dextérité.
- Identifier, évaluer et gérer les risques d'un projet pour limiter leur impact.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR1M06A	Sécurité	10 h / 1 C
TEPR1M06B	Qualité	28 h / 2 C
TEPR1M06C	Gestion économique et financière	30 h / 2 C
TEPR1M06E	Droit social	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEPR1M06A	Sécurité	10
TEPR1M06B	Qualité	20
TEPR1M06C	Gestion économique et financière	20
TEPR1M06E	Droit social	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de l'UE se calcule à l'aide de la formule suivante (moyenne géométrique): $\sqrt[6]{(\text{SEC}^1 * \text{QUAL}^2 * \text{GEST}^2 * \text{SEC}^1)}$

Si l'étudiant fait une note de présence ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou de PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera cette partie.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sécurité			
Code	9_TEPR1M06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Définition d'une série de critères en matière de sécurité, santé et environnement auxquels doivent répondre les entreprises de toutes natures et de tous secteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, les étudiants auront acquis des connaissances générales sur l'ensemble des domaines couverts par la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La politique de prévention
- les accidents du travail
- le dépistage et l'évaluation des risques
- le risque électrique
- le risque chimique
- l'hygiène
- les équipements de travail
- l'ergonomie
- la lutte contre les incendies

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices dirigés et étude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les diapositives sont mises à disposition régulièrement.

Les liens vers les documents et les vidéos seront également mis à disposition.

Sources et références

La législation Belge : "Bien être au travail".

La loi sur le bien-être et le code du bien-être au travail.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les diapositives sont mises à disposition régulièrement.

Mise à disposition de matériel didactique : EPI, Vidéo, etc.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1/6 de l'UE

Q1 = Q3 : examen écrit 100%

Examen écrit en présentiel qui comprendra : un QCM et des questions ouvertes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Toutes les évaluations sont des évaluations écrites à livre fermé.

Une évaluation sera remplacée par un Take Home Exam si et seulement si la situation sanitaire l'exige.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Qualité			
Code	9_TEPR1M06B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Karl COLIN (karl.colin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'appréhender les concepts de gestion de la qualité dans une entreprise ou un organisme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'aider à la mise en place ou réaliser le suivi d'un système qualité au sein d'un organisme de production ou de service.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- l'historique de la qualité,
- les concepts,
- les principes de management de la qualité
- la norme ISO 9001
- la documentation d'un système qualité
- l'approche processus
- la mise en oeuvre du système de management de la qualité
- l'audit interne et les outils de la qualité

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, exercices dirigés et étude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant.

Sources et références

Au coeur de L'ISO9001:2015 - une passerelle pour l'excellence; M.Bazinet,D.Nissan, J.M.Reilhac; Afnor Edition, 2015
 La boîte à outils de la qualité, 4ème édition; F.Gillet-Goinard, B.Seno; Dunod, 2020
 ISO 9001:2015 - Systèmes de management de la qualité

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et présentations informatiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1/3 de l'UE

Q2 : évaluation continue 100%

Q3 : travaux 100%

L'évaluation se fait sous forme d'une évaluation continue (100 %) au travers d'exercices écrits sur les différents chapitres du cours.

Des absences cumulées supérieures ou égales à 11 heures rendraient toute évaluation en première session impossible.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Ev c + Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Ev c = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la Direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Pour l'évaluation au Q3, elle se fait sous la forme d'un rapport sur base d'un questionnaire avec des informations à aller chercher sur Internet et ou dans l'entreprise de stage de l'étudiant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion économique et financière			
Code	9_TEPR1M06C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie KINDT (marie.kindt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage aborde les concepts clés de la stratégie de l'entreprise, quelques outils de la gestion financière de celle-ci et une introduction à la gestion de projet.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Comprendre les concepts de base du fonctionnement de l'entreprise (structure organisationnelle d'une entreprise)
- Comprendre les grandes phases d'une analyse stratégique
- Appliquer les principes théoriques relatifs au management stratégique
- Développer ses capacités en matière d'analyse et faire preuve d'esprit critique
- Reconnaître le contexte dans lequel évolue un projet, et pouvoir adapter sa gestion à son importance stratégique.
- Définir complètement un projet et utiliser les méthodes adaptées pour l'évaluation de la durée et du coût.
- Planifier la succession des tâches d'un projet, en appliquant les méthodologies de base avec dextérité.
- Identifier, évaluer et gérer les risques d'un projet pour limiter leur impact.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La découverte de l'entreprise, ses formes juridiques, les fonctions et la structure d'une entreprise.
- Les concepts clés de la stratégie de l'entreprise : les notions d'avantage concurrentiel durable, de segmentation, de ciblage et de positionnement, l'analyse SWOT comme cadre de référence, les stratégies de base et le plan stratégique
- Les différentes premières étapes de la gestion d'un projet :
 - L'importance de la gestion de projet et les structures de gestion
 - La définition d'un projet
 - L'évaluation de sa durée et de son coût
 - La planification d'un projet
 - La gestion des risques d'un projet

Démarches d'apprentissage

Séances de cours magistral ou en ligne (en live ou en différé) via Teams : exposés théoriques, discussions sur des cas concrets, quiz formatifs, exercices pratiques, vidéos tutorielles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Question-réponses par mail et séance de coaching

Sources et références

- Vas A. (2020), Stratégie d'entreprise ; voyage illustré (2e édition), Dunod.
- Vas A. (2017), Les fondements de la stratégie - Un voyage illustré, de la conception à la mise en oeuvre, Dunod.
- E. W. Larson et G. F. Gray, adaptation française par C.-A. Guillotte et J. Charbonneau, Management de projet, 3ème édition, Dunod, 2019
- Project Management Institute, Guide du corpus de connaissances en management de projet (PMBOK), 5ème Edition, 2014

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides, exercices et études de cas (sur la plateforme)

4. Modalités d'évaluation

Principe

1/3 de l'UE

Q1 : travail 50%

Q2 : travail 50%

Q3 : travaux 100%

Dans le cadre de ce cours, les étudiant(e)s sont évalué(e)s par un travail de synthèse sur la stratégie de l'entreprise du stage (50% au Q1) et par un deuxième travail de synthèse sur les notions vues au cours (50% au Q2).

Au Q3, les travaux de synthèse peuvent être représentés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	50	Tvs	50	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Si cette AA devait se donner en distanciel, les modalités d'évaluations resteront identiques.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit social			
Code	9_TEPR1M06E	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Michel STURBOIS (jean-michel.sturbois@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but, pour chaque étudiant, d'aborder les règles de base du droit social et de les confronter à leur contrat de travail - Droits/Devoirs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre les lois de base sur les contrats de travail, les congés, les préavis, l'imposition
- Assimiler les méthodes d'évaluation du coût du travail

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Types de contrats de travail
- Préavis
- Congés
- Accidents de travail
- Règles d'imposition
- Evaluation du travail

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides mis à disposition

4. Modalités d'évaluation

Principe

1/6 de l'UE

Q1 = Q3 : examen oral 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).